



Lumière pulsée IPL

Formation sur 2,5 jours - 17 heures

Conforme au décret n°2024-470 du 24 mai 2024 et à l'arrêté du 19 février 2025

Cette formation en épilation IPL vous permet d'acquérir les compétences essentielles pour maîtriser les techniques d'épilation durable en toute sécurité. Elle allie théorie approfondie et pratique intensive sur modèles réels. Vous apprendrez à manipuler des appareils de nouvelle génération tout en respectant les normes en vigueur, afin d'offrir à vos clients des résultats efficaces et sûrs.

Programme Formation IPL sur 2,5 jours

JOUR 1 (Théorie 7 heures) :

- **Cadre réglementaire (3 heures)**
→ Décret n°2024-470 du 24 mai 2024, arrêté du 19 février 2025, actes autorisés à visée non thérapeutique, responsabilités professionnelles, traçabilité et obligations d'information du client.
- **Bases scientifiques et techniques (3h)**
→ Anatomie et physiologie de la peau, cycle pileux, principe de la photothermolyse sélective, Interaction lumière / tissus, paramètres techniques : fluence, durée d'impulsion, fréquence.
- **Sécurité et gestion des risques (1h)**
→ Risques cutanés et oculaires, contre-indications absolues et relatives, mesures de protection obligatoires, Installation sécurisée du poste de travail

JOUR 2 (Fin théorie 2h et pratique encadrée 4 h) :

- **Technologies IPL et paramétrage (fin théorie 2h)**
→ Présentation des dispositifs IPL, différences IPL / laser, paramétrage selon phototype et zone traitée
- **Prise en main des dispositifs IPL (pratique 2h)**
→ Installation du poste de travail, réglages de l'appareil, préparation du client.

JOUR 3 Pratique et évaluation (4h)

- **Mise en situation professionnelle (3h30)**
→ Prise en charge complète d'un modèle, Analyse préalable et vérification des contre-indications, Paramétrage autonome, réalisation d'un protocole complet, respect des obligations réglementaires et sécuritaires, pratique réalisée sur différentes zones corporelles autorisées conformément à la réglementation en vigueur (aisselles, maillot, jambes, visage hors zones à risque).

Évaluation des acquis (30 minutes)

- Évaluation théorique (30 minutes) : QCM de 20 questions portant sur les connaissances réglementaires, scientifiques et sécuritaires (note ≥ 10/20)

→ Évaluation pratique (intégrée à la mise en situation professionnelle) : mise en situation professionnelle validée selon une grille d'évaluation des compétences (maîtrise des protocoles, paramétrage des appareils et respect des règles de sécurité)

Objectifs :

- Comprendre le cadre légal applicable à l'utilisation de la lumière pulsée
- Maîtriser les fondamentaux scientifiques et techniques
- Appliquer les protocoles de sécurité obligatoires
- Réaliser un acte d'épilation IPL conforme et sécurisé

Avantages de la formation IPL :

Cette formation permet d'acquérir une expertise complète en épilation lumière pulsée, une technique en forte demande. Grâce à un encadrement professionnel, un apprentissage sur les dernières technologies et une immersion pratique sur modèles, vous maîtriserez toutes les compétences essentielles pour exercer en toute sécurité et efficacité.

Public cible

Esthéticiennes, infirmières et professionnels autorisés à pratiquer les actes d'épilation à visée non thérapeutique conformément à la réglementation en vigueur.

Composition du jury :

- Un médecin (dermatologue ou médecin formé aux technologies utilisant l'énergie lumineuse)
- Un professionnel de l'esthétique justifiant d'une expérience significative dans l'utilisation de la lumière pulsée
- Enseignant en sciences appliquées / biologie cutanée

Modalités et délais d'inscription :

Inscription possible dans un délai de 14 jours, conformément au délai légal de rétractation.

Admission sur dossier :

Analyse basée sur le dossier de candidature.

Mail : contact@dermoclinic-academy.com

Encadrement pédagogique : Stéphanie AUGUSTE

Référent handicap :

Stéphanie AUGUSTE

Durée :

17 heures : 2,5 jours

Prix

1100€ TTC

Financement :

Paiement 4 fois PayPal
FAFCEA
OPCO
FRANCE TRAVAIL

Matériel utilisé & fourni :

- Dispositif IPL (Lumière Pulsée Intense)
- Lunettes de protection réglementaires
- Gel conducteur
- Consommables nécessaires aux pratiques
- Manuel de formation

Certificat

Attestation de formation conforme au décret n°2024-470 et à l'arrêté du 19 février 2025, délivrée après validation des compétences.

CRITÈRES DE VALIDATION :

Évaluation théorique (30min)
(20 QCM, note ≥ 10/20).
Évaluation pratique : (mise en situation, note ≥ 10/20).

Téléphone : 01 88 40 56 58